

Consultez notre site internet, découvrez  
le programme de nos prochaines  
conférences et inscrivez-vous en ligne  
[www.meetincs.lu](http://www.meetincs.lu)



Meetings, Translations & Incentives Services S.A.  
20, Op Zaemer | L-4959 Bascharage  
Tél.: 459945-1 Fax: 459945-210  
Email: [meetincs@meetincs.lu](mailto:meetincs@meetincs.lu)  
[www.meetincs.lu](http://www.meetincs.lu)



Journée de conférence hybride  
Présentiel ou Live Streaming

**La loi du 16 mai 2023 sur la  
protection des lanceurs d'alerte :  
un nouvel outil de compliance**

Parc-Hotel Alvisse - Luxembourg Dommeldange  
Jeudi 8 février 2024

La récente loi du 16 mai 2023 sur la protection des lanceurs d'alerte vise à assurer une protection efficace et équilibrée à ces acteurs, définissant clairement des droits et des obligations. Son objectif est de réduire les incertitudes juridiques auxquelles ils font actuellement face, renforçant ainsi le respect de l'État de droit. Applicable tant dans le secteur privé que public, la loi s'adresse aux signaleurs ayant des informations sur des violations dans un contexte professionnel étendu. Les entités juridiques sont tenues d'établir des canaux et procédures pour le signalement interne, avec des exigences minimales de 50 salariés pour le secteur privé et de 10,000 habitants pour les communes. Depuis le 17 décembre 2023, cette obligation est en vigueur pour les sociétés de 50 à 249 salariés. Si vous n'êtes pas encore en conformité, alors cette conférence est pour vous !

## QUI EST L'ORGANISATEUR ?

MEETINCS S.A. est une société d'organisation de conférences, congrès et événements fondée en 1996. MEETINCS organise de nombreuses conférences qui regroupent à leur tribune des experts de réputation internationale. L'on y aborde des sujets de domaines variés, allant de l'immobilier à la fiscalité, tout comme des sujets d'actualité nationale.

Société de formation professionnelle continue :  
Agrément N° 00119711/0  
Agrément du Barreau de Luxembourg

## DIVERS

Les exposés se tiendront en langue française. Une documentation reprenant le texte des exposés et/ou la copie des slides disponibles sera remise en début de conférence. Un certificat de participation sera délivré aux participants ayant assisté à l'ensemble de la conférence.

## PUBLIC VISÉ

Direction générale banques & grandes entreprises, entités publiques  
Responsables des départements RH et juridiques - Fiduciaires  
Responsables Audit Interne & Compliance  
Conseillers fiscaux  
Juristes d'entreprises  
Avocats  
Conseillers en entreprise, ...

## COMMENT S'INSCRIRE ?

En remplissant le bulletin d'inscription en ligne sur [www.meetincs.lu](http://www.meetincs.lu) ou en l'imprimant et en le renvoyant à

MEETINCS S.A.  
20, Op Zaemer  
L-4959 Bascharage  
[conferences@meetincs.lu](mailto:conferences@meetincs.lu)

Dernier délai d'inscription :  
7 février 2024

## TARIF D'INSCRIPTION

En présentiel ou live streaming :  
655,00 €\*  
5 % de remise pour toute inscription avant le 15.01.2024. En inscrivant deux personnes au moins, vous bénéficierez d'une remise de 5 % sur le tarif d'inscription et ce, dès le premier inscrit.

Ces offres sont cumulables ! \*HTVA 3%

## REMPLACEMENT - ANNULATION

(Extrait de nos CG - version complète à télécharger sur [www.meetincs.lu/conferences/conditions](http://www.meetincs.lu/conferences/conditions))

Si après votre inscription, vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence, vous pouvez vous faire remplacer sans frais par une seule et même personne de votre société. Vous devrez en informer l'organisateur avant le début de la réunion. Le port du badge nominatif est obligatoire pour l'accès à la salle de conférence.

Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit au moins cinq jours ouvrables (31 janvier 2024) avant la réunion et sera facturée 100€ HT pour frais de dossier. Passé ce délai, les frais d'inscription resteront dus dans leur intégralité.

## PROGRAMME

- 
- 
- 08h30 Inscriptions et café d'accueil<sup>1</sup> - Accès à la salle virtuelle  
09h00 Ouverture de la conférence par le Président de séance  
Monsieur André Vasanne, MEETINCS S.A.  
09h05 **Le nouveau droit commun des lanceurs d'alerte (régimes spéciaux, commun et supra-général)**  
Maître Pierre Hurt, Managing Partner – Lutgen + Associés  
09h45 **Les limites du droit national face à la CEDH**  
Maître Hélène Weydert, Avocat à la Cour – Etude Hélène Weydert  
10h25 Pause-café<sup>1</sup>  
10h45 **La Loi du 16 mai 2023 sous le prisme du RGPD**  
Maître Milan Dans, Managing Associate – CMS DeBacker Luxembourg  
11h25 **Les options du lanceur d'alerte : mécanismes de signalement à géométrie variable ?**  
Maître Pierre Elvinger, Partner – Elvinger Hoss Prussen SA  
12h10 Déjeuner-Networking<sup>1</sup>  
14h10 **Protection du lanceur d'alerte : conditions de la protection et exclusions de la responsabilité – cas non-couverts par la loi**  
Maître Annie Elfassi, Partner – Baker & McKenzie Luxembourg  
14h55 **Whistleblowing et AML : quels changements dans le cadre des procédures de signalement**  
Monsieur Michael Weis, Advisory Partner, Forensics & Anti-Financial Crime Leader – PWC Luxembourg  
Madame Tamara Czetto, Manager, Forensic Services – PWC Luxembourg  
15h40 Pause-café<sup>1</sup>  
16h00 **Mise en place concrètes des procédures de signalement et les défis du suivi des signalements effectués**  
Monsieur Frédéric Guilmin, Partner Forensic & Integrity Services  
Ernst & Young Services SA  
16h45 **Les mécanismes internes à mettre en place**  
Monsieur Francis Maquil, Chargé de Direction – Office des Signalements, Ministère de la Justice  
17h30 Fin de la conférence

Chaque exposé sera suivi d'une session de questions-réponses

<sup>1</sup>Réservé aux participants en présentiel



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET  
DE NOS CONFÉRENCES SUR NOTRE SITE INTERNET

[www.meetincs.lu](http://www.meetincs.lu)